



BULLETIN D'INFORMATIONS N°2 MARS 2018

site internet : kuttolsheim.fr
page facebook : Commune de Kuttolsheim

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

1.1 Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2017 de la commune :

Section de fonctionnement

Dépenses :	345 937,27 €
Recettes :	459 306,48 €
Excédent :	113 369,21 €
Report 2016 :	345 041,92 €
Résultat global exercice 2017 :	458 411,13 €

Section d'investissement

Dépenses :	436 776,95 €
Recettes :	58 824,82 €
Déficit :	-377 952,13 €
Report 2016:	-19 492,05 €
Résultat global exercice 2017:	-397 444,18 €

Les résultats cumulés au 31 décembre 2017, des sections d'investissement et de fonctionnement donnent un **excédent global de clôture de 60 966,95 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2017



1.2 Affectation des résultats 2017 de la commune :

Affectation à la section de fonctionnement :
60 966,95 €

Affectation à la section d'investissement :
397 444,18 €

1.3 Approbation du compte de gestion de l'exercice 2017 de la commune :

Considérant que les opérations comptables ont été correctement décrites et que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, Monsieur BARDON, n'appelle ni observation, ni réserve, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2017 de la commune.

1.4 Fixation des taux d'imposition 2018 :

Suite aux orientations budgétaires proposées par M. le Maire lors de la séance du 13 février 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter pour l'année 2018 les taux d'imposition des 3 taxes de 5%, à savoir :

- ⇒ **Taxe d'habitation :**
de 12,78 % passe à 13,42 %
- ⇒ **Taxe sur le foncier bâti :**
de 13,43 % passe à 14,10 %
- ⇒ **Taxe sur le foncier non bâti :**
de 47,02 % passe à 49,37 %
- ⇒ **Taxe professionnelle :** La Communauté de Communes a opté pour la Taxe Professionnelle Unique. Son taux fixé par les Services fiscaux est de 12,70 %. Elle est perçue par la Communauté de Communes qui reverse une compensation aux communes membres, égale à 40 550 € pour Kuttolsheim.

1.5 Budget primitif de l'exercice 2018 de la Commune :

Section de fonctionnement:

Dépenses :511 799,95 €

Recettes :511 799,95 €

Section d'investissement :

Dépenses :1 932 490,18 €

Recettes :1 932 490,18 €

En ce qui concerne les principales dépenses d'investissement pour 2018 :

⇒ 1 200 000 € sont prévus pour les travaux de de réhabilitation de la salle polyvalente,

⇒ 110 000 € pour l'aménagement de la Liess.

Le remboursement d'emprunts budgété pour 2018 est estimé à 84 600 €.

Le virement de la section de fonctionnement de 397 444 €, 684 254 € de subventions et de participations escomptées et un emprunt de 690 000 € budgété, viendront essentiellement couvrir ces dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget 2018, présenté par M. le Maire.



1.6 Demande de subvention de la Batterie-Fanfare :

Par courrier du 3 mars 2018, la Batterie-Fanfare de Kuttolsheim sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention, dans le cadre d'un échange culturel international de 4 jours en Hongrie. La Batterie-Fanfare représentera la France et participera au 70^{ème} anniversaire de l'école des sapeurs-pompiers de Budapest et au 80^{ème} anniversaire de la musique des sapeurs-pompiers de la capitale hongroise.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Batterie-Fanfare de Kuttolsheim pour l'année 2018.

1.7 Avant-projet d'aménagement de la LIESS :

La société M2i MEYER ingénierie d'infrastructure à qui la commune a confié la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la LIESS, lors de la séance du 3 octobre 2017, propose des esquisses d'aménagements et un plan topographique. M. le Maire fait une présentation de cet avant-projet sommaire dont le coût est estimé à 100 000 € HT. Il propose que le maître d'œuvre affine son projet pour présenter au Conseil Municipal un avant-projet définitif.



2° COMMUNICATIONS

2-1 Réunions publiques relatives au PLUi:

Quel est l'impact concret du PLUi sur mon territoire ?

RÉUNIONS PUBLIQUES

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

- Des règles écrites
- Des documents graphiques

Lundi 9 avril 2018

19h – salle des fêtes de Neugartheim-Ittlenheim

Mardi 10 avril 2018

19h – centre culturel de La Souffel à Griesheim-sur-Souffel

Jeudi 12 avril 2018

19h – Espace Terminus de Truchtersheim

Lundi 16 avril 2018

19h – salle polyvalente d'Ittlenheim

Mardi 17 avril 2018

19h – salle des fêtes de Fessenheim-le-Bas

En fonction de vos disponibilités vous pouvez vous rendre à la réunion de votre choix pour être informé sur le PLUi.

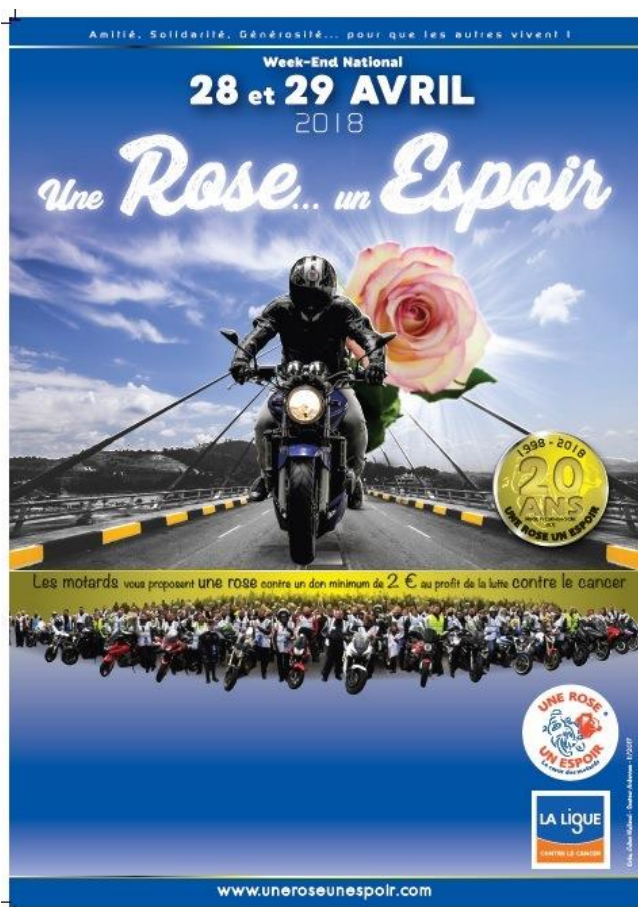
Les documents relatifs à l'élaboration du PLUi sont disponibles sur www.kochersberg.fr
Communauté de communes du Kochersberg
tel. 03 88 69 76 29 ou plui@kochersberg.fr



2-2 Opération « une rose, un espoir » :

Samedi 28 avril au matin, des motards bénévoles et habilités de l'association « une rose, un espoir » du secteur Kochersberg-Ackerland et Portes du Vignoble quadrilleront par petits groupes les différents villages pour proposer en porte à porte une rose en échange d'un don minimum de 2 € au profit du comité du Bas-Rhin de la ligue contre le cancer. Pour Kuttolsheim, se seront cinq équipages qui participeront à cette opération et passeront dans nos rues à partir de 9h du matin. Merci de leur réserver comme l'année dernière un bon accueil. Éventuellement si vous les entendez dans votre rue, vous pouvez les accueillir devant votre porte, cela leur facilitera la tâche.

Contact: www.uneroseunespoir.com



2-3 Demandes de Carte nationale d'identité et passeport :

Les formulaires de demande de passeport et carte nationale d'identité sont disponibles en Mairie de Kuttolsheim ou sur le site internet : ants.gouv.fr

Vous pouvez ensuite déposer votre dossier dans l'une des 32 communes du Bas-Rhin :
Bischheim, Bischwiller, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La

Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne, Wissembourg.

Attention, les dépôts de dossier se font principalement sur rendez-vous, les délais actuels pour obtenir un rendez-vous sont long (environ 6 semaines), pensez à prendre les devants.

Pour les dépôts de dossier au Trèfle à Truchtersheim il est impératif de prendre un rdv par téléphone 03.88.69.60.30, soit par mail letrefle@kochersberg.fr

Les horaires d'ouverture du Trèfle sont :

Lundi:	14h-16h30
Mardi:	9h-11h30 / 16h-18h30
Mercredi:	9h-11h30 / 14h-16h30
Vendredi:	9h-11h30 / 14h-16h30
Samedi:	8h30-11h



2-4 Vous avez 16 ans ? Faites-vous recenser pour la journée défense et citoyenneté :



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Baccalauréat, permis de conduire...) De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

2-5 Fermeture Mairie :

La mairie sera fermée du
Lundi 7 mai
au vendredi 11 mai 2018 inclus

La Commission Information

site internet : kuttolsheim.fr



Commune de Kuttolsheim